

RENAN – SONVILIER – SAINT-IMIER – CORMORET – COURTELARY : JOUR J-16

Fusionner à 5 ne signifie pas divorcer des autres

Les collaborations avec nos voisins ne sont pas du tout remises en cause

Dimanche 29 novembre, les électrices et les électeurs des communes de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan vont voter sur leur projet de fusion. Ils décideront s'ils entendent unir leurs destins, mais ne signeront pas de papiers de divorce!

Villeret? Et alors?

La fusion de nos cinq communes ne remet nullement en cause les collaborations établies à tous niveaux, avec des organes nationaux, cantonaux, régionaux ou supracommunaux. Elle ne remet pas davantage en cause les collaborations fructueuses et diverses mises en place par l'une ou plusieurs des fiancées avec leurs voisines, qu'elles s'appellent par exemple Villeret ou La Ferrière.

Vu la position géographique de cette commune, les autorités de Villeret ont été tenues au courant des travaux menés en groupes de travail, elles ont même été consultées à plusieurs reprises; ceci parce que le projet de fusion n'a jamais été qu'un projet de fusion et non une procédure de divorce!

L'interprétation abusive faite d'un dessin, la semaine dernière, laisse accroire que nos cinq communes envisagent de s'unir contre Villeret, ce qui est aussi ridicule qu'absurde. Le personnage de ce dessin aurait tout aussi bien pu préciser qu'il courtise une fille de La Chaux-de-Fonds, qu'il fréquente les salles de cinéma biennoises, qu'il tire à l'arc à Péry et qu'il mange chaque année la Saint-Martin à Fregécourt. Mais quel intérêt, lorsqu'on parle d'une fusion à 5, qu'on s'adresse aux habitants de ces 5 communes et qu'on veut illustrer d'une part le fait que les activités des uns et des autres ne seront pas impactées par la fusion, d'autre part le fait que les habitants de ce vallon en connaissent et aiment chaque coin?

Aucun mur en vue

La fusion de nos communes vise à unir nos forces, à atteindre politiquement la masse critique nécessaire pour nous faire mieux entendre en plus haut lieu, pour obtenir davantage d'autonomie dans divers domaines tels que l'aménagement du territoire ou la construction. Les groupes de travail n'ont pas levé de troupe pour coloniser leurs alentours ni établi de plans pour construire le moindre mur *trumpien*.

En obtenant davantage de poids démographique, de spécialistes techniques, de diversité économique et de territoire à aménager pour le bien de tous, Erguël ne cherche ni à écraser ses voisines ni à s'isoler. Tout au contraire, elle vise à faire mieux entendre, à Berne et ailleurs dans l'Arc jurassien, la voix de la région entière. Une commune forte est plus susceptible de faire connaître la région, à savoir le Vallon de Saint-Imier et plus largement le Jura bernois.

Pourquoi tergiverser?

Les temps sont incertains, inquiétants même. La pandémie fait planer une ombre sur

toute la société humaine, sur sa santé, sur son économie, sur sa liberté. Les inconnues se multiplient, toutes les collectivités sont confrontées à des questions et des perspectives difficiles. Ne nous leurrions pas: les communes très dépendantes des impôts sur les personnes morales vont très vite souffrir, nul ne l'ignore plus. Mais pour les autres, qui s'appuient davantage sur la fiscalité des personnes physiques, l'avenir n'est pas rose pour autant. Sans entreprise florissante, pas d'emploi bien rémunéré...

Une seule certitude demeure: aujourd'hui comme demain et comme hier, l'union et la diversité sont seules garantes d'une force préservée tant que se peut.

Avec des recettes et un tissu démographique les plus divers possibles, avec des rentrées fiscales provenant de toutes les sources existantes et des habitants engagés dans le plus grand nombre de branches professionnelles, avec des spécialistes aux postes techniques clé, avec des élus représentatifs et motivés, avec des outils démocratiques nombreux et efficaces (voire carrément apte à faire des envieux, si l'on pense au Forum villageois!), avec un territoire aménagé globalement et donc avec autant d'efficacité que de respect de la terre, avec tous ces atouts, Erguël peut prouver que l'union fait la force et qu'elle sera une collectivité orientée vers l'avenir.

Des solutions, et rien d'autre!

Le comité de fusion tient à souligner que les travaux menés par les différents groupes visaient un but exclusivement constructif, les rapports ad hoc le prouvent clairement. Il ne s'est jamais agi de détruire, ou même de déconstruire, mais bien de bâtir.

Les services actuellement offerts à la population, les besoins actuels et à venir de tous les habitants, les rentrées financières présentes et futures des collectivités, les problèmes actuels et les problèmes malheureusement prévisibles pour demain: voilà le seul matériau qui a servi de base de travail. Et à partir de celui-ci, les groupes ont tous cherché les meilleures solutions pour atteindre deux uniques buts:

- garantir les services et les améliorer tant que possible en répondant aux besoins de la population;
- résoudre tous les problèmes identifiés.

Quelle belle confiance...

Les cinq maires du Comité de fusion tiennent encore à adresser ici leur gratitude et leur pleine confiance à cinq piliers du fonctionnement communal actuel. Ils pensent évidemment aux administratrices et administrateurs des finances, qui ont œuvré dans le groupe de travail éponyme. En peignant le diable sur la muraille financière d'Erguël et en annonçant de sombres lendemains à la future commune, c'est bel et bien aux compétences de ces employés sérieux et pointus que les opposants s'en prennent.

| copil de fusion



Notre économie le mérite bien!

Dans le désordre, quelques questions intéressantes abordées dans les deux derniers cafés-fusion organisés par le CoPil.

- Il manque chez nous une culture commerciale régionale, qui permettrait de mettre en valeur, ici et loin à la ronde, nos produits et nos commerces, qu'ils soient alimentaires, industriels ou autres. Une commune plus grande et plus forte pourrait porter ce genre de démarche, en partenariat bien sûr avec les organismes déjà engagés dans ce sens; on pense notamment au Parc régional Chasseral ou au CIDE.
- Le potentiel touristique du vallon est encore sous-exploité. On ne pense certes pas ici à des camps du type Club Med, mais à ce fameux tourisme doux qui peine à conserver nos hôtes plusieurs jours, faute en particulier d'infrastructures hôtelières et d'organisation supracommunale efficace. Une commune de Renan à Courtelary pourra s'attaquer à ce dossier en analysant toutes les possibilités d'infrastructures d'accueil, du camping à l'hôtellerie de haut standing, en passant par la parahôtellerie précieuse pour le monde agricole régional.

Dans ce domaine touristique, voir plus grand, sans voir trop grand, permet de concentrer les apports financiers externes (subventions des organes supra-régionaux), de choisir les meilleurs sites d'un territoire unique, de conserver les rentrées économiques et fiscales sur place.

- Les visiteurs des cafés-fusion se sont beaucoup intéressés à l'aménagement du territoire, où la fusion permettra une cohérence et donc une efficacité redoublée. Chaque localité aura tout à gagner de chaque zone, qu'elle soit d'activités ou d'habitat. Les emplois et les rentrées fiscales profiteront à toute la collectivité, le village qui n'est pas idéal pour une zone d'activités n'en sera pas prétérité du tout et tous les acteurs pourront tirer à la même corde.
- La garantie d'un emploi est bel et bien assurée, pour tout le personnel des cinq communes. Ce qui n'empêchera pas les services communaux de s'améliorer, de se professionnaliser, dans divers domaines. En matière de permis de construire par exemple, la population d'Erguël sera cent pour cent gagnante: la Municipalité obtiendra une compétence décisionnelle plus large, or on sait pertinemment que plus on est proche d'un requérant et plus on est à même de comprendre son projet et de l'aider à le réaliser.
- L'esprit d'entreprise est très présent dans ce coin de pays où la main-d'œuvre est particulièrement bien formée. Or cet esprit d'entreprise dirige le projet de fusion: innover, développer, créer de l'emploi, collaborer, pour progresser.

| copil de fusion

L'essentiel en vidéo sur www.avenir-vallon

Pour en savoir davantage de manière agréable, rendez-vous sur le site www.avenir-vallon.ch. Outre les nombreux documents et écrits publiés par le CoPil, vous y trouverez une nouvelle source d'information particulièrement attractive. Le Comité de pilotage a en effet donné la parole à quelques membres des groupes de travail, afin qu'ils s'expriment librement devant une caméra. En vidéo, vous découvrirez donc les témoignages de six membres de groupes de travail: Francis Daetwyler, Hubert Droz, Jean-Pierre Etique, Vincent Fleury, Pierre-Yves Graber et Jacques Hirtzel. Ils s'expriment sur des thèmes étudiés ces dernières années

en groupes de travail, abordant respectivement les questions d'aménagement du territoire, les services techniques, l'organisation politique générale de la future commune, le volet financier d'Erguël, les questions sociales et les écoles. Ils dispensent ce faisant des informations claires, concrètes et précises, révélant que la fusion ne causera aucune révolution, mais bien des améliorations.

Pour visionner ces enregistrements, rejoignez la page d'accueil du site; juste en dessous de la photo, cliquer sur «les membres des groupes de travail présentent».

| copil de fusion

Par correspondance, c'est encore mieux!

Le Comité de pilotage de la fusion vous invite très chaleureusement à voter sur cet objet important, qui mérite une très large participation. Il est primordial que la décision prise reflète l'avis d'une forte majorité, que chacune des fiancées s'exprime massivement. L'immense (et passionnant) travail effectué ces dernières années, pour la préparation de ce projet innovant, vaut amplement l'intérêt de la population concernée.

Soucieux de votre santé, le CoPil vous recommande ce faisant d'opter tant que possible pour le vote par correspondance, lequel permet d'éviter tout risque de contagion.

Dans chacune des cinq communes, les possibilités de voter préalablement au 29 novembre sont clairement expliquées sur les enveloppes ad hoc.

| copil de fusion